



Association Pour  
l'Enfance d'Altkirch

# Projet social

2017- 2021

# INTRODUCTION

Depuis 1983, l'Association pour l'enfance d'Altkirch (APEA) a construit avec les élus de la Ville d'Altkirch, et les parents-adhérents, un Projet de vie territorial ayant pour vocation l'Accueil Collectif des enfants de 3 mois à 12 ans révolus autour de valeurs associatives fondatrices que sont :

- o Le respect de la personne qu'est l'enfant,
- o La rigueur pédagogique dans le cadre du respect des règlements et des valeurs humaines,
- o La valorisation des savoir-faire professionnels,
- o La responsabilisation des parents par l'implication dans des projets festifs de rassemblement ou des actions de soutien à la fonction parentale,
- o La lutte contre les précarités, par des actions d'accueil favorisant le lien social, et le partenariat avec les institutions protectrices de l'enfance.

Ce projet social s'est développé de façon importante depuis 30 ans, en s'adaptant aux différentes mutations et besoins du territoire.

Ce développement a amené l'APEA à gérer un plus grand nombre de services passant de 4 salariés en 1983 à 44 salariés permanents en 2016.

Cette situation n'a pas été sans difficulté mettant par moment l'association en position délicate.

Aujourd'hui, la structure associative est solide et cohérente. Cette recherche de cohérence dans l'action professionnelle doit d'ailleurs être l'objectif commun, et de crédibilité, de tout salarié œuvrant au sein de l'APEA afin d'aider chaque enfant qui fréquente une des structures de l'association à bien grandir, à se sentir suffisamment bien accueilli, pour l'aider à développer une relation d'ouverture et d'échanges avec les autres .

Cette solidité, à la fois organique et fonctionnelle de l'APEA, ne doit pas l'empêcher de réfléchir aux différentes stratégies nécessaires au maintien de l'équilibre financier, et à un éventuel développement de ses activités, pour répondre au mieux aux besoins de la population du territoire, dans le respect de son objet statutaire.

# SOMMAIRE

I.	Le projet social 2017 - 2021	3
1.	Orientations en direction des familles :	3
2.	Orientations en direction des enfants :	3
3.	Orientations en direction du territoire :	3
II.	Multi accueil	3
1.	Agrément	3
2.	Diagnostic sur la pertinence des objectifs de la structure	4
3.	Place donnée aux familles dans l'élaboration et la mise en place des projets :	7
4.	Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative	9
5.	Les locaux	10
III.	Accueils périscolaires	11
1.	Agrément	11
2.	Diagnostic sur la pertinence des objectifs de la structure	12
3.	Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative	15
4.	Les locaux	17
IV.	Relais assistantes maternelles	19
1.	Agrément	19
2.	Diagnostic sur la pertinence des objectifs du service	19
3.	Les missions du projet de service	20
4.	Les valeurs du RAM	22
5.	Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative	22
6.	Les locaux	22
V.	<b>Synthèse de l'Action de l'APEA (depuis 10 ans)</b>	23
VI.	Axes de travail	27
1.	Objectifs généraux	27
2.	Objectifs opérationnels	28

## I. Le projet social 2017 - 2021

### 1. Orientations en direction des familles :

- Offrir des services d'accueil de qualité et répondant aux attentes et besoins de garde des familles sur le territoire.
- Répondre rapidement à toutes les demandes y compris les demandes ponctuelles et urgentes.
- Accompagner les familles en difficulté en consolidant les actions favorisant l'intégration socio-éducative.
- Développer des actions transversales de soutien à la fonction parentale.

### 2. Orientations en direction des enfants :

- Accueillir et Accompagner l'enfant pour qu'il grandisse et s'épanouisse dans des espaces sécurisés et adaptés.
- Construire des projets pédagogiques assurant bien être et développement des enfants.
- Accueillir l'enfant différent (porteur d'un handicap, enfant allergique...).
- Développer et renforcer un travail éducatif de prévention.
- Initier les enfants à une citoyenneté active.

### 3. Orientations en direction du territoire :

- Animer un lieu de vie socio-familial sur le territoire.
- S'inscrire dans une coopération territoriale.

## II. Multi accueil

### 1. Agrément

Le Multi-accueil « les Glycines » est un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) agréé par le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général du Haut Rhin, pour l'accueil collectif d'enfants âgés de 3 mois à 4 ans, de 7h00 à 18h30, sur 230 jours ouvrés.

Autorisation de fonctionnement global de 35 places, plus 5 places dites de sur capacité.



## 2. Diagnostic sur la pertinence des objectifs de la structure

### Diagnostic structurel :

Depuis 2000, Le multi accueil est un service de garde collectif des enfants, de 3 mois à 3 ans, qui a pour mission principale d'offrir aux enfants une prise en charge de qualité en répondant à leurs besoins physiologiques, intellectuels, affectifs et psychologiques, pendant le temps de travail des parents.

Agréée par le Conseil départemental, conventionnée par la CAF du Haut Rhin et financée par la Communauté de communes d'Altkirch, la structure propose un environnement propice au développement des capacités et des compétences du jeune enfant à différents niveaux : moteur, cognitif, affectif et social.

Depuis 2012, le Multi Accueil propose trois types de garde :

- **L'accueil régulier** : cet accueil concerne les demandes dont les besoins de garde sont connus à l'avance, et sont récurrents : les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles.
- **L'accueil occasionnel** : cet accueil concerne les demandes dont les besoins de garde sont ponctuels et ne sont pas récurrents. Cet accueil ne fait pas obligatoirement l'objet d'un contrat.
- **L'accueil exceptionnel ou d'urgence** : l'accueil d'urgence n'est ni anticipé, ni planifié, il correspond à une situation spécifique, pour des cas de force majeure (ex : maladie du parent, de l'assistante maternelle...).  
L'équipe du multi-accueil s'engage également dans une démarche d'accueil dite exceptionnelle car le nombre de parents sans soutien est de plus en plus important (familles monoparentales, parents isolés géographiquement de leurs familles, grands-parents encore en activité). Pour répondre à ses besoins ponctuels et immédiats, il a été créé une possibilité d'inscription en ligne afin que chaque famille, connue ou non du service, puisse obtenir une réponse rapide à sa demande.

Au-delà de la réponse immédiate de la garde d'enfants, le multi accueil « Les Glycines » participe à l'éveil de l'enfant et à son développement, et lui permet de découvrir la vie de groupe, en vue de son bien-être et de son épanouissement.

Diagnostic pédagogique :

### **De l'activité d'éveil à la pédagogie de projets**

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages pour le mener petit à petit vers l'autonomie, telle est l'orientation pédagogique du Multi accueil « Les Glycines ».

L'autonomie ne concerne pas seulement les gestes du quotidien : être autonome, c'est aussi être en capacité de penser, de réfléchir par soi-même afin de devenir un être indépendant.

Ces liens fraternels sont créés grâce à la bienveillance, au positivisme, au professionnalisme, à l'assiduité, et à la persévérance du travail de l'équipe encadrante.

Il apparaît donc clairement que de travailler dans un service de la Petite Enfance demande un « savoir être » et un « savoir-faire » durable ainsi qu'un engagement personnel certain, valorisant l'intelligence collective.

L'humain (l'enfant et son éducateur) est un sujet qui a des ressources, et qui fait vivre la structure.

### Diagnostic économique :

Conformément à l'intérêt économique général, la direction de la structure a orienté son action administrative en vue d'assurer un taux d'occupation annuel de la structure avoisinant 70% et in fine la rentabilité économique de la structure:

- En menant des efforts de **réduction du délai d'attente** des demandes familiales, grâce à une planification dynamique des contrats de réservation.
- En **anticipant les heures de présence et d'absence prévisible des enfants**, en vue de tenir à jour les possibilités de réservations offertes aux parents, soit en complément d'heures de garde pour les enfants déjà inscrits dans la structure, soit en heures de garde exceptionnelle pour les enfants non inscrit dans la structure.
- En assurant la flexibilité du personnel encadrant les enfants au moyen d'un accord d'aménagement du temps de travail sur l'année, (mis en place en 2015), en vue de moduler la présence du personnel à la réalité du rythme d'activités de la structure, conditionné lui-même par le rythme des familles.

Cependant, ces objectifs de bonne gestion des places bien que légitimes, ne doivent pas « gommer » la logique sociale et les valeurs humanistes que défend l'association auprès de ses usagers :

D'un point de vue qualitatif, le multi accueil a su, conformément à l'article R 2324-17 du Code de la Santé Publique « veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui lui sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, il contribue à leur éducation. Il concoure à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'il accueille. Il apporte son aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et leur vie familiale. ».

Parallèlement au critère de présence des enfants, celui de l'éveil pédagogique (activités éducatives, sorties, pluralisme des intervenants pédagogiques) reste important et devra constituer un axe de progression pour le projet social 2017-2021.

### Diagnostic managérial :

D'un point de vue managérial, il apparaît primordial que la direction de l'association, directrice générale et directrice de structure, puisse maintenir l'engagement professionnel et quotidien de chacun des salariés de la structure auprès des enfants, et, valorise l'intelligence collective en dépassant les questions de rentabilité économique et de résultats financiers.

Il apparaît important de rappeler que la pérennité de l'association passe aussi par l'énergie et le temps des managers consacrés à l'animation et à la formation des équipes encadrantes.

### 3. Place donnée aux familles dans l'élaboration et la mise en place des projets :

Les parents qui choisissent le multi accueil mettent en avant la sécurité et le confort de cet accueil (une équipe de professionnels, des transmissions quotidiennes, une bonne distance professionnelle, des locaux adaptés à l'accueil, des activités ciblées, etc...).

Pour optimiser l'accueil de l'enfant et de sa famille, il faut d'abord prendre du temps au moment de l'accueil de la famille pour visiter les locaux, expliquer le rôle du multi accueil, être à l'écoute des parents face à leur questionnement, leurs inquiétudes, et défendre les valeurs pédagogiques de la structure :

#### La sécurité affective

Elle est au centre de la préoccupation des professionnels du multi accueil « les glycines ». Elle est essentielle au développement affectif et cognitif du jeune enfant, mais participe aussi à sa croissance physique optimale.

La sécurité affective se traduit en premier par une présence physique et une disposition psychique des professionnels.

#### La communication

Avec l'enfant, la communication 'exprime par des mots, des gestes (le toucher). L'enfant doit être écouté et entendu.

Le message exprimé par l'ensemble de l'équipe par rapport au jeune enfant doit être clair et cohérent.

Avec les familles, la communication permet d'établir une relation de confiance grâce à des supports comme les transmissions, les plaquettes d'activités, la page facebook...

Au sein de l'équipe, la communication est essentielle pour la bonne prise en charge des enfants.

## L'accompagnement et le soutien à la parentalité

L'accompagnement, c'est déjà permettre aux parents de concilier maternité et paternité avec la vie professionnelle.

L'accompagnement des parents s'exprimera individuellement lors de l'admission de leur enfant. En outre, l'adaptation de l'enfant est un moment capital lors duquel un véritable partenariat à trois se met en place. Elle permet aux parents et à l'enfant, en présence de la professionnelle présente d'organiser ces moments de séparation et de retrouvailles parents-enfants dans le respect de la famille et des habitudes de l'enfant.

Le soutien à la parentalité : le multi accueil n'est pas seulement un lieu de garde. C'est aussi un endroit où les parents peuvent confier leurs enfants pour « souffler », prendre du temps pour eux. Le multi accueil est aussi un lieu de transition entre le travail et la maison, un moment d'échanges. En cas de difficulté particulière, l'équipe se doit de diriger les parents vers une autre structure plus spécifique.

## La bienveillance, valeur motrice du projet pédagogique

Se séparer de son enfant, même pour un court instant, n'est pas toujours évident. Pousser pour la première fois la porte d'une structure petite enfance, c'est se projeter dans un univers inconnu où le sentiment de séparation prend du sens. En tant que professionnelles de la petite enfance, nous avons conscience de cet enjeu. C'est pourquoi nous souhaitons, au-delà d'un lieu de garde, être un lieu de ressources pour les familles, favorisant les rencontres et la convivialité. L'équipe éducative se veut disponible et bienveillante à l'égard des parents pour construire une véritable relation de confiance.

L'ensemble de l'équipe est consciente que cette relation commence par un premier contact chaleureux.

L'enfant crée son patrimoine affectif dès la naissance. En tant que professionnels de la petite enfance, nous y contribuons. Nous devons donc être attentifs à chaque geste, chaque parole, chaque comportement.

## L'éducation bienveillante aide à la construction d'un adulte épanoui

#### 4. Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative

L'organisation humaine de la structure est pérenne depuis 2010, et semble cohérente pour le personnel en poste, et suffisamment lisible pour les usagers.

La direction du multi accueil est assurée par une éducatrice de jeunes enfants titulaire de la « licence professionnelle de management dans le domaine social et socioculturel », et douée de 10 ans d'expérience en qualité de directrice.

Elle est secondée par deux éducatrices de jeunes enfants, chargées chacune de la gestion des plannings des enfants et du personnel encadrant. Elles doivent mener les dynamiques internes et être force de proposition pour garantir l'éveil pédagogique et le développement physique, culturel et social des enfants confiés à la structure.

**Une infirmière diplômée d'Etat**, employée en CDI 15h/semaine est responsable du volet santé sécurité et hygiène.

Au niveau de toute l'Association Pour l'Enfance, elle occupe la fonction de correspondante Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, suivant les directives émanant de la direction.

Elle est également responsable de l'application du Plan de Maitrise Sanitaire et rédige les protocoles qui en découlent. Elle effectue les contrôles internes afin de garantir l'hygiène alimentaire et des locaux.

##### **L'équipe d'encadrement :**

Les normes P.M.I. d'encadrement en EAJE sont d'un adulte pour huit enfants qui marchent et un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas.

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels de la petite enfance, tous diplômés ou qualifiés. Cette équipe se forme régulièrement afin de contribuer au mieux à l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Elle se compose de :

- 3 auxiliaires de puéricultures titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture,
- 6 aides maternelles titulaires du CAP Petite enfance.

Cette équipe est soumise à une obligation de résultat vis à vis de sa direction et des EJE, responsables de groupe.

## 5. Les locaux

D'un point de vue géographique, le multi accueil est situé au centre-ville d'Altkirch, au 9 rue de Ferrette, au rez de chaussée de la Maison des associations, et dispose d' :

- 1 salle d'éveil, et d'activité, pour les enfants de 3 mois à 16 mois.
- 1 salle d'activité pour les enfants de 16 mois à 36 mois.
- 2 salles d'eau et de propreté.
- 4 salles de sieste.
- 1 cuisine.
- 1 salle de restauration.
- 1 bureau pour la directrice, et les éducatrices de jeunes enfants.
- 1 vestiaire pour le personnel et la communication interne.
- 1 WC pour le personnel.
- 1 salle de stockage des produits d'entretien.
- 1 cour extérieure.
- 1 salle de motricité non exclusive, partagée avec l'OMS, et l'école élémentaire.



### III. Accueils périscolaires

#### 1. Agrément

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires « La Clef des Champs » gèrent et managent pour les parents de la Communauté de communes d'Altkirch, des espaces d'accueils de loisirs et de restauration, pour les enfants de 3 ans à 12 ans révolus (en dehors des heures de classe).

Plus qu'un mode de garde, les accueils ont pour vocation d'être porteur des fonctions éducatives et socialisantes complémentaires à celles traditionnellement portées par l'école et la famille.

Agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, conventionnée par la CAF du Haut Rhin et financée par la Communauté de communes d'Altkirch, la structure propose un environnement propice au développement des capacités et des compétences des enfants où chacun trouve sa place et est reconnu comme individu à part entière quel que soit sa culture, sa religion ou son milieu social.

« La Clef des Champs » propose 3 types d'Accueils Collectifs de Mineurs :

- Accueil de loisirs sans hébergement en périscolaire et extrascolaire (lors des vacances scolaires).
- Des séjours courts (1 à 3 nuits), avec hébergement, en activité accessoire à l'accueil de loisirs.
- Des séjours de vacances (> à 3 nuits), avec hébergement.



## Etat des lieux de l'offre d'accueil périscolaire à la rentrée scolaire 2016/2017,

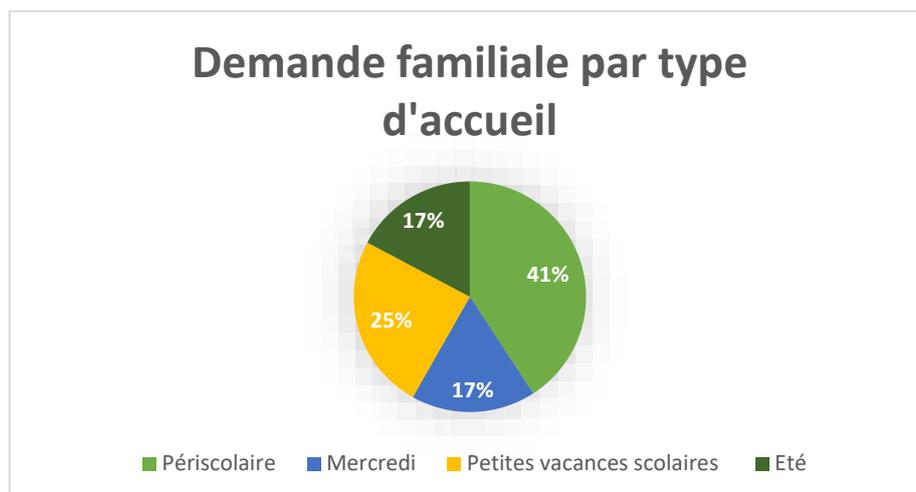
- 50 places d'accueil, de 7h00 à 8h30, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin.
- 100 places d'accueil, de 15h45 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs.
- 200 places de 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis midis.
- 80 places de restauration les mercredis midi, de 11h30 à 13h30, et 80 places d'accueil pour les ateliers de loisirs éducatifs du mercredi après-midi, de 13h30 à 18h30.
- 30 places de temps de surveillance, le mercredi midi, de 11h30 à 12h30,
- 50 places d'accueil, de 7h00 à 18h30 pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne, et de Noël.
- 60 places d'accueil, de 7h00 à 18h30 pendant les vacances d'été (fermeture dernière semaine de juillet et première d'août).

## 2. Diagnostic sur la pertinence des objectifs de la structure

### Diagnostic structurel :

La clef des champs répond en premier lieu aux besoins de garde exprimés par les familles, sachant que la demande d'accueil a plus que doublé sur ces 5 dernières années.

Année	Nb d'inscriptions
2016	7945
2015	6138
2014	5773



Répartition des inscriptions en 2015

#### Diagnostic pédagogique :

Une démarche éducative est en œuvre depuis 2012. Il s'agit de proposer des animations complémentaires à celle de l'école.

En effet, les accueils collectifs de mineurs ont vocation à être des lieux d'épanouissement et de coéducation de l'enfant. Pour autant, jusqu'en 2011, le centre constatait un véritable déficit de prise en charge de cet aspect éducatif dans la programmation de ces activités, le réduisant à un rôle de garderie.

La clef des champs a trop longtemps dissocié le plaisir, de l'éducatif, comme si ces 2 notions étaient antinomiques. L'éducatif était donc renvoyé à une notion académique, cloisonné au monde enseignant, alors que précisément tout l'enjeu d'un accueil collectif de mineurs est de permettre à l'enfant de grandir et de s'épanouir, lors des temps de loisirs ludiques, au moyen de projets d'animation qui concrétisent les intentions éducatives portées par la structure.

C'est une chance pour l'enfant de se trouver à la croisée de plusieurs milieux, dont les activités fournissent autant d'opportunités pour se construire en s'émancipant de l'image et de la place qui lui sont assignées dans l'espace familial.

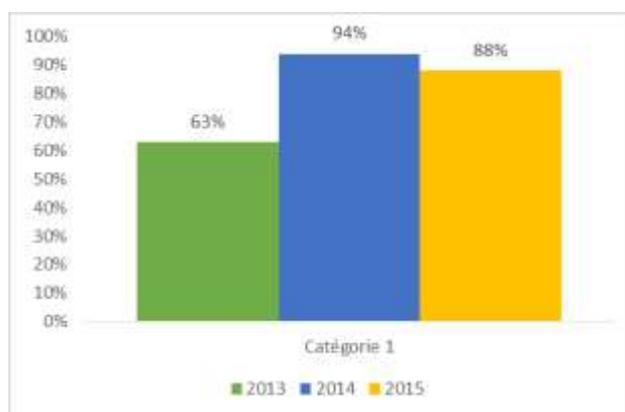
La Clef des Champs se veut être un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble » où les enfants peuvent se confronter à la différence et exploiter les richesses de la diversité. Ainsi, l'ensemble des activités proposées sur nos différents temps d'accueil doivent permettre d'accompagner l'enfant dans sa construction identitaire propre, mais aussi de l'aider à s'inscrire de manière active dans notre société. Le projet pédagogique annuel donne les directives d'une prise en charge collective, tout en valorisant

l'individu, son épanouissement, son bien-être et sa sécurité (morale, physique et affective).

#### Diagnostic économique :

Conformément à l'intérêt économique général, la direction de la structure a orienté son action administrative en vue d'assurer un taux d'occupation annuel de la structure avoisinant 80%, bien au-delà des 60 % requis par la CAF.

#### Évolution du taux d'occupation de la structure depuis 3 ans



#### Evolution du nombre moyen d'enfants accueillis par jour de fonctionnement

	2006	2012	2016
Accueil du matin	11	27	46
Accueil du midi	125	175	187
Accueil du soir	25	55	77
Accueil des mercredis	20	38	70
Centre de vacances	15	30	57
<b>Centre d'été</b>	41	39	60

### *Évolution des participations familiales depuis 3 ans*

Année	Montant des prestations familles
2013	320 816 euros
2014	332 510 euros
2015	346 303 euros

#### Diagnostic managérial :

Une nouvelle organisation avec une distinction entre le périscolaire et l'extrascolaire a été mise en place en 2013. Un deuxième poste de directrice adjointe a été ouvert répartissant ainsi l'organisation et les responsabilités des deux types d'accueil.

De nouvelles embauches sont venues renforcer l'équipe d'animation, apportant à l'équipe un niveau de savoirs faire plus élevé, et des compétences plus spécifiques permettant d'augmenter la complémentarité déjà existante de l'équipe (licence en sciences de l'éducation, master 2 en arts plastiques, master 2 en sciences humaines et sociales, BPJEPS éducation physique).

Bien consciente des enjeux et de la nécessité de repositionner la pratique des animateurs autour de pédagogies actives favorisant la stimulation intellectuelle, culturelle, manuelle ou physique des enfants, la direction de l'association, et du centre, s'est engagée dans un management collaboratif en encourageant les animateurs à redéfinir leur métier.

La directrice de structure, sous couvert de la directrice générale de l'association exerce un management d'ouverture semi-délegatif et semi participatif (centré sur le résultat avec implication du manager). Ce type de management repose sur la confiance envers les collaborateurs qui sont fréquemment consultés pour la prise de décision et sur l'esprit d'équipe. Il fait la part belle à l'implication de chacun des membres de l'équipe et à leur responsabilisation. Les résultats attendus et les méthodes sont clairement identifiés par le manager, et la communication tant verticale qu'horizontale, passe plutôt bien.

### 3. Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative

L'organisation humaine de la structure est pérenne depuis 2013, et semble cohérente pour le personnel en poste, et suffisamment lisible pour les usagers.

La Directrice des Accueils Périscolaires (1ETP) est responsable du bon fonctionnement administratif et technique de la structure. Elle est garante de la qualité du service offert aux parents, de la rentabilité de la structure et de la sécurité des infrastructures. Elle assure le management de l'équipe. Elle impulse une dynamique de groupe en animant des projets de service alliant tout à la fois les objectifs associatifs du conseil d'administration, les orientations administratives et budgétaires de la direction, et les intérêts et motivations du personnel.

Les Directrices Adjointes (2 postes ; 1,85 ETP) secondent la directrice des accueils périscolaires dans la responsabilité du bon fonctionnement administratif et technique de la structure. Elles sont responsables de la programmation des activités dans le respect du projet pédagogique de la structure. Elles sont responsables de l'encadrement et du management de l'équipe au quotidien.

La directrice adjointe PERI gère les tâches en lien avec les activités périscolaires.

La directrice adjointe EXTRA gère les tâches en lien avec les activités extrascolaires

Les animateurs Coordinateurs (3 postes ; 3 ETP) sont responsables de la qualité de l'accueil, de la coordination des animations proposées, de la sécurité des accueils et de la cohésion d'équipe. Ils sont responsables de l'équipe sur le terrain. Ils organisent les programmes d'activité et impulsent une dynamique de groupe en fonction de leur compétence technique (Educatrice artistique, Educateur sportif).

Les animateurs (10 postes, 8.20 ETP) effectuent l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à l'encadrement et à l'éveil des enfants ; âgés de 3 à 12 ans, dans une démarche éducative et ludique, sous la responsabilité des directrices adjointes. Ils adhèrent au projet pédagogique. Ils sont référents éducatifs, ils interviennent dans la vie sociale de l'enfant et dans le développement de ses relations collectives en favorisant l'autonomie. Les stagiaires sont des animateurs en formation, ils ont donc les mêmes fonctions que les animateurs.



## 4. Les locaux

Les espaces d'accueils sont répartis sur 2 sites :

### Le site 1, Rue de Ferrette

C'est le site principal, situé, dans les locaux de l'association pour l'enfance d'Altkirch où nous disposons :

- 1 salle d'éveil pour les enfants de 3 à 5 ans avec des espaces pour les jeux en autonomie et espace-livre,
- 1 atelier d'arts plastiques,
- 1 salle d'activités pour les enfants de 6 à 8 ans avec un espace-livre,
- 1 salle d'activités partagée entre petits et grands de 104 m<sup>2</sup> : « le Loft »,
- 1 salle de sieste,
- 1 cuisine pédagogique,
- 1 salle de motricité,
- 2 salles de restauration et une cuisine pour le repas du midi (situées dans l'école des Tuileries),
- 1 salle de travail pour les préparations des animateurs, pour le stockage du matériel, les vestiaires des salariés et la communication interne.
- 1 bureau pour la directrice et les directrices adjointes,
- Des sanitaires pour les 6-12 ans et des sanitaires pour les 3-5 ans.
- Des espaces extérieurs sont mis à notre disposition par la Mairie d'Altkirch :
  - Cour de récréation de l'école « Les Tilleuls »,
  - Cour de récréation de l'école « Les Tuileries »,
  - 1 Préau (gymnase).

### Le site②, Rue St-Morand

Il est situé dans l'enceinte de l'école Saint-Morand, où nous disposons de :

- 2 salles de restauration pour le repas du midi et une cuisine pour les repas de midi
- Salle de motricité mise à disposition par l'école Saint-Morand
- Des sanitaires pour les 6-12 ans et des sanitaires pour les 3-5 ans
- Une infirmerie
- Un jardin pédagogique
- Des espaces extérieurs sont mis à notre disposition par la Mairie d'Altkirch :
  - Cour de récréation des écoles « Saint-Morand Maternelle et Primaire » ;



L'atelier



La salle des moyens



Les bureaux



Les casiers des enfants



La cuisine



La salle des petits



La salle de sieste



Le loft (coin canapé)



Le loft (coin cuisine)



Le loft (coin activité petits)



Le loft (coin lecture)



Le loft (coin activité grands)



Les sanitaires (côté grands)



Les sanitaires (côté petits)



Le mini-bus

## IV. Relais assistantes maternelles

### 1. Agrément

Le RAM « La Charabiole » est un service public gratuit d'accompagnement des assistants maternels, des gardes à domicile et des parents employeurs. Il vise à faciliter l'accès aux informations, et à « faire vivre un lieu » où assistants maternels, gardes à domicile, parents et enfants se retrouvent pour des moments conviviaux.

Il est ouvert du lundi matin 9h au vendredi soir 17h30, sur 210 jours ouvrés.

Ce service est agréé par la CAF du Haut-Rhin.

### 2. Diagnostic sur la pertinence des objectifs du service

#### Diagnostic structurel :

Le RAM (créé en 2000) complète l'offre de garde collective existante : multi-accueil d'Altkirch, micro-crèche MSA, et les 3 périscolaires privés ou municipal d'Altkirch, Carspach et Aspach, en étant « facilitateur » du mode de garde familial (informations, accompagnements et animation du lieu).

Territoire couvert depuis le 01 septembre 2014.

- 4 communes (Altkirch, Aspach, Carspach et Hirtzbach) - 10 295 habitants.
- 83 assistantes maternelles agréées en activité.
- Nombre d'assistantes maternelles utilisant le service RAM en 2015 : 90% (entretiens et animations)

Il fédère et entretient un réseau partenarial entre les structures de garde, les lieux culturels, les RAM de secteur et les partenaires institutionnels, en étant force de propositions.

Il participe à une fonction d'observation des besoins de garde sur le territoire.

Depuis 2012, le RAM est LE service vers lequel sont dirigées les familles en recherche de mode de garde sur le territoire, avec les objectifs suivants :

- Désengorger le MA d'Altkirch des demandes qui ne peuvent aboutir.
- Accompagner de façon personnalisée les parents en recherche de garde, à partir du 1er contact et tout au long de la garde

- Travailler en synergie avec les modes de garde sur le territoire pour trouver des solutions adaptées à des demandes spécifiques (handicap de l'enfant ou du parent, garde sur horaires atypiques, besoin de socialisation et de soutien parentalité...).
- Centraliser les demandes de garde pour réaliser un diagnostic précis du besoin de garde sur le territoire.
- Equilibrer les demandes de garde familiale et collective et valoriser le mode de garde familial.

#### Diagnostic économique :

En tant que service gratuit à la population, le RAM bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la CAF à hauteur de 43% des dépenses globales et d'une subvention d'équilibre versée par la Communauté de communes d'Altkirch.

Exercice budgétaire	Dépenses de fonctionnement
2015	79 544 €
2014	78 432 €
2013	76 226 €
2012	71 764 €

### 3. Les missions du projet de service

#### Mission 1, **L'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande**

- Proposer une information sur tous les modes de garde, en un lieu unique et par un seul interlocuteur, c'est centraliser les demandes et les offres de garde, donc simplifier les démarches pour les parents.
- L'objectif est d'étudier avec les parents tous les modes de gardes existants sur le territoire pour trouver celui qui convient le mieux et de mettre en relation les familles en recherche de garde et les AMA susceptibles de convenir.

## **Mission 2, L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil**

individuel en matière de droit du travail

- L'information délivrée aux parents et aux AMA en matière de droit du travail reste une information de 1er degré, ce qui signifie que :
  - La responsable informe les usagers des limites de sa mission et explique pourquoi
  - Elle apporte une réponse s'il s'agit d'une réponse simple et sans interprétation possible, en s'appuyant sur des textes référencés
  - Elle oriente les usagers vers les institutions qualifiées dès que la question posée nécessite une connaissance poussée du droit du travail

## **Mission 3, L'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice**

de ces métiers

- Donner les 1ères informations liées au métier et à la procédure d'agrément, parler des organismes de tutelle, des aides à l'installation possibles et orienter vers les services de PMI.
- S'assurer que la candidate a une idée précise du métier d'AMA, non pas pour la décourager d'effectuer sa demande d'agrément mais pour lui éviter une éventuelle erreur d'orientation professionnelle.
- Contribuer par se faire à la qualité future des accueils (1ere sélection ?)

Mission 4, Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes

### **d'enfants à domicile**

- 5 objectifs :
  - Valoriser le métier d'AMA par la formation continue (passerelles)
  - Travailler à la qualité de l'accueil des enfants
  - Combattre le travail non déclaré
  - Promouvoir la formation continue et faciliter la mise en place des modules de formations.
  - Créer un « esprit d'appartenance » autour de ces métiers

## **Mission 5, Proposer des temps d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents**

- Les ateliers d'éveil réservés aux assistantes maternelles et aux enfants se déroulent tous les mardis et 2 jeudis par mois ; les assistantes maternelles qui y participent le mardi ne sont pas les mêmes que le jeudi, elles s'inscrivent le lundi pour les animations de la semaine.



#### 4. Les valeurs du RAM

Dans la continuité des valeurs du Multi accueil et des ALSH de l'APEA ; le RAM porte les valeurs suivantes :

- Respect de la personne accueillie, et bienveillance pour l'enfant et l'adulte.
- Neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande.
- Gratuité des services proposés.
- Respect de l'information de 1er degré (pas de conseils juridiques).

#### 5. Qualification et taux d'encadrement de l'équipe socio-éducative

La responsable du RAM, EJE confirmée est titulaire du poste à temps plein depuis novembre 2005

- 1 ETP réparti de la manière suivante : 0.90 sur le poste de responsable de relais, et 0.10 sur les projets transversaux de l'APEA.

#### 6. Les locaux

Les locaux du Ram sont situés au Bâtiment 3 du Quartier Plessier.

Cette implantation, en dehors du centre-ville, lui permet d'être facilement accessible tant pour les Altkirchois que pour les habitants d'Aspach, Carspach et Hirtzbach. Elle a permis de ne pas délocaliser les animations et les temps d'accueil administratifs, et de concentrer les moyens pour aménager une salle d'animation réservée aux AMA et aux parents, adaptée aux enfants de 0 à 6 ans (taille, aménagement des coins-jeux, accessibilité, luminosité, confort...) où ils se sentent accueillis et à leur aise.

Le Ram dispose

- D'une grande salle d'animation de 58 m<sup>2</sup>.
- D'un bureau de 9m<sup>2</sup>.



## V. Synthèse de l'Action de l'APEA (depuis 10 ans)

Une rénovation quasi totale de tous les locaux, avec un effort financier et d'ingénierie partagée entre l'APEA et la Ville d'Altkirch :

- Ces rénovations ont permis de valoriser les locaux existants et de défendre l'idée que le bien-être de l'enfant passe aussi par un espace environnemental sans cesse modernisé et amélioré.

## Locaux rénovés du Multi accueil

Cf. Projet pédagogique du MA



## Locaux rénovés du Centre périscolaire

Entre 2014 et 2015 l'ensemble des locaux a été repensé pour assurer un accueil de qualité auprès des enfants et favoriser la communication avec les parents. Le mobilier a été entièrement renouvelé et des réaménagements conséquents ont fait l'objet d'une réflexion collective qui a abouti à :

- La refonte complète du bloc sanitaire
- L'aménagement d'une salle de 104m<sup>2</sup> : « le loft » en 4 espaces ouverts et distincts
- Création des vestiaires enfants (casier à chaussons, crochets, casier à bonnets) :
- Création d'un atelier d'arts plastiques
- Création d'une salle de sieste
- Création d'une cuisine pédagogique
- Regroupement des bureaux administratifs et réaménagement de l'accueil. (Cf. Projet pédagogique des ALSH).

### **Un renouvellement complet des équipements d'animation et du mobilier d'accueil**

réalisé sur 4 ans, de 2012 à 2016, financés sur les fonds propres de l'APEA.

#### La cohérence administrative et comptable :

- La structuration de la comptabilité, de l'administratif, et des ressources humaines est opérationnelle et validée.
- Le service secrétariat a évolué et s'est structuré en 3 pôles de compétences : administratif, communication et comptabilité.
- La situation comptable, et financière est bonne avec des réserves comptables de 370 000 € au 01 janvier 2016.

#### L'accueil, la disponibilité, l'écoute :

- L'APEA est reconnu sur le territoire comme un service d'intérêt général, et ce sur ses 3 composantes que sont le Multi accueil, les Accueils périscolaires et le Relais d'assistantes maternelles.
- Les 2 responsables de structure sont chargées de l'intégration des familles dans leur structure et le site internet [www.apea-altkirch.fr](http://www.apea-altkirch.fr), parfait le lien de proximité que l'Association souhaite entretenir avec ses adhérents.
- Le RAM joue parfaitement son rôle de lieu d'information auprès des parents employeurs et des assistantes maternelles et le guichet unique des familles fonctionne.
- La présence physique au secrétariat général est organisée de 8h00 le lundi matin à 18h30 le vendredi soir.

Une attention volontariste des responsables de structure apportée à la population la plus fragile :

- L'action sociale de l'APEA s'est concrétisée en 2010 avec des relations professionnelles de confiance avec le CCAS d'Altkirch et l'Espace solidarité du Conseil Départemental, qui dépassent un guide de bonnes intentions.
- L'APEA en tant que service délégué à la population doit maintenir la mixité sociale dans ses structures même si l'accompagnement des familles précaires (15 % des contrats de réservation) nous met en difficulté financière au Multi Accueil.

La participation :

- L'implication et la responsabilisation sont reconnues par les familles et les partenaires financiers comme des forces de l'APEA.
- C'est une valeur qui n'est pas portée collectivement, mais par la qualité professionnelle des responsables (directeurs, directeurs adjoints, et coordinateurs), même si elle se heurte parfois avec un sentiment de « trop de choses à faire ».

Le partenariat territorial :

- C'est un objectif qui a progressé en interne avec une prise de conscience de la plus-value des projets pédagogiques grâce à l'intervention de partenaires extérieurs, et un brassage fructueux des idées et des compétences.
- Sur le territoire de la communauté de communes, la situation est compliquée avec un sentiment dérangeant où les 2 principaux acteurs que sont l'APEA et la MJC ont une obligation de production. Tout le monde se bat pour montrer sa pratique, il y a une hyper communication, avec des articulations difficiles.
- Si on veut valider des coopérations intelligentes, il faut arrêter de mettre les personnes en concurrence et avoir un pilotage politique coordonné.

**Le développement de 3 projets à l'APEA a été freiné à plusieurs niveaux :**

- TAPS : un partenariat difficile à mettre en œuvre, malgré la forte implication des élus locaux idoines, et notamment avec la MJC, avec des compréhensions de texte différentes. L'APEA a compensé le manque de partenariat territorial par la coopération d'intervenants extérieurs, et a structuré son action par l'écriture du PEDT pour la Ville d'Altkirch.
- Un pilotage en stand-by sur le projet « ALSH pré-ado » pour les 12 -14 ans.
- Un pôle de soutien à la parentalité qui ne s'est pas transformé en Lieu d'Accueil Parents enfants faute de soutien politique lors des signatures des 3 dernières conventions d'objectifs et de financement, alors même que ce type de lieu est conventionné par la CAF.

## La place des familles :

- Le travail transversal d'accompagnement à la fonction parentale est effectif et repéré.
- Les temps festifs avec les familles sont encore disparates par manque de temps, mais des journées des familles sont en cours de réflexion, soit des temps où on "fait ensemble", acteurs de l'APEA, parents et enfants.

## VI. Axes de travail

### 1. Objectifs généraux

Favoriser les meilleures conditions d'accueil des familles et des enfants

- Locaux
- Qualification du personnel
- Formation du personnel
- Souplesse et écoute, capacité à adapter les réponses
- Mettre en lien et informer

Maintenir la qualité des lieux de vie

#### **Développer l'Intelligence collective**

- Réguler les développements,
- Mutualiser les compétences,
- S'inscrire dans des co-constructions internes
- Générer des partenariats.

Développer les actions collectives en direction des familles

#### **Faire vivre l'APEA par la coordination de « Projets »**

- Vivre ensemble
- Mixité sociale
- Education alimentaire
- Education préventive
- Accompagnement à la scolarité

## 2. Objectifs opérationnels

### Favoriser les meilleures conditions d'accueil des familles et des enfants :

Finir la rénovation des locaux et plus particulièrement le Restaurant des Tuileries situé en entresol et qui préoccupe les gestionnaires de l'APEA par les nombreux problèmes de salubrité détectés (salpêtre, humidité permanente du sol, reflux des canalisations...).

**Rénover le hall d'entrée et la cage d'escalier du bâtiment des associations** (marches et contres marches usées et cassées par endroit, peinture défraîchie...).

Revoir la signalétique du bâtiment des associations (panneau signalétique extérieur - codage ascenseur) qui n'est plus à jour depuis 2015.

Poursuivre la formation continue voire la formation qualifiante du personnel. C'est près de 2227 heures de formation qui ont été financées par l'association ces 3 dernières années.

**Axe de travail** : Il n'existe pas de responsable de formation à l'APEA mais l'objectif pour les directeurs de structure est de proposer des stages adaptés aux besoins du terrain et de valider les contenus avant d'autoriser le départ de son personnel. La formation continue est un outil à part entière de l'efficacité professionnelle. La qualification d'un salarié est quant à elle un devoir managérial de reconnaissance et de valorisation de la valeur professionnelle d'un salarié.

Mettre en lien et informer en orientant les familles dès le premier contact : La responsable du RAM est chargée d'accueillir et d'écouter les personnes recherchant des informations sur la petite enfance ou une aide sociale.

**Axe de travail** : Accompagner les parents à la décision en proposant un accueil adapté aux besoins des familles et de l'enfant, et co-construire avec eux leur projet d'accueil.

**« Les parents constituent le point d'origine et le port d'attache du petit enfant avant trois ans. Accueillir un jeune enfant, c'est travailler avec ses parents car il ressent les incohérences et en pâtit. Sur fond de confiance et de respect, les modes d'accueil élargissent la palette affective, culturelle et sociale des enfants ».**

*Rapport de Sylviane Giampino psychologue-psychanalyste « Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formations des professionnels ». Pour la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.*

**Axe de travail :** Accompagner les familles présentant des problématiques spécifiques.

**Axe de travail :** Faire des liens réguliers avec la directrice du Multi accueil et la Référente Famille et Passerelle de l'ALSH 3/5 ans.

**Axe de travail :** Faire valoir les valeurs historique et associative des structures de l'APEA.

Faire évoluer les outils d'information

**Axe de travail :** Refonte du site internet.

**Axe de travail :** Création de pages Facebook pour les 2 structures d'accueil collectives



### Maintenir la qualité des lieux de vie

*« Les trois premières années de la vie posent les fondations de la personne sans pour autant en déterminer linéairement le devenir. Il n'y a pas de trajectoire individuelle prédictible. Chaque jeune enfant a besoin d'être entouré avec précaution, bienveillance et attention prévenante ». Enfin, en lien avec les apports neuroscientifiques sur l'épigénèse et la plasticité cérébrale, les enjeux de la qualité de l'environnement d'accueil sont [déterminantes au développement de l'enfant] ».*

*« Dans le développement de l'enfant, la construction de l'extérieur précède celle du monde intérieur. »*

*Rapport de Sylviane Giampino*

L'association pour l'enfance pratique son activité d'accueil du petit enfant et de l'enfant dans 1080 mètres carrés de locaux loués par la Communauté de communes d'Altkirch. Des réhabilitations des espaces de vie importantes (cf. supra), ont nettement améliorées les conditions de vie des enfants, et les conditions de travail du personnel salarié, et sont le fruit d'une réflexion aboutie sur la relation enfants, adultes et environnement, et plus particulièrement sur le rôle de l'espace dans le développement des enfants.

**Axe de travail :** la question du bien-être de l'enfant à son espace environnemental immédiat doit faire l'objet de réflexions continues lors des réunions d'équipe en valorisant les locaux existants en termes de surfaces de vie nécessaire, d'espace d'activités, d'espaces de sommeil, sans oublier la question des spécificités réglementaires (normes PMI, normes vétérinaires, accessibilité PMR...).

**Axe de travail :** Prise de conscience par les salariés que prendre soin de son cadre de vie professionnel c'est avant tout préserver la qualité des espaces de vie des enfants.

### **Développer l'Intelligence collective**

A l'heure où le développement des services aux familles permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle constitue l'un des enjeux majeurs d'une politique familiale territoriale, il est nécessaire pour l'APEA de trouver les moyens humains et financiers de se développer en vue de répondre aux divers besoins des familles.

**Axe de travail :** La Communauté de Communes du Sundgau validera l'intervention de l'APEA sur le territoire et régulera son champ d'activité à partir de l'établissement d'une convention de délégation de missions et de financements. Cette légitimité de la puissance publique locale complètera la légitimité institutionnelle de la CAF, du Conseil Départemental 68, et de la DDCSPP. Cette légitimité des élus de la communauté de communes permettra de réguler les missions de l'APEA et particulièrement celles décrites dans ce projet social.

Favoriser et structurer l'action transversale en interne entre le RAM, le MA et les ALSH pour un meilleur accompagnement des enfants.

**Axe de travail :** Le décloisonnement des services évite la méconnaissance voire le jugement d'acteurs salariés d'une seule et même entité qu'est l'APEA. Accepter que des métiers différents mais complémentaires existent en matière d'accueil des enfants de 3 mois à 12 ans est gage de convivialité, mais surtout d'effort commun au bénéfice de l'intérêt général de notre action.

Les managers de proximité, soit les animateurs coordinateurs et les éducatrices de jeunes enfants sont les plus à même d'initier des projets transversaux amenant respect, mobilisation et relationalité entre salariés.

Etablir des interactions entre secteurs **d'intervention interne** garantira une globalité des missions et in fine un meilleur accueil et accompagnement des familles.

**Axe de travail** : Mettre en place des modalités d'autonomie d'actions de l'équipe du Multi accueil pour la mise en place de projets d'animation adaptés.

Générer des partenariats : L'exemple des réseaux RAM est symbolique car au-delà d'une mission fondatrice, l'échange avec des partenaires extérieurs impulse une dynamique, ouvre des portes, favorise l'acquisition de nouveaux savoirs et surtout évite la lourdeur du quotidien.

**Axe de travail** : Tout partenariat se mérite (prise de contacts, organisation, encadrement des enfants) mais sa richesse compense l'effort et rend l'action de l'APEA sur la politique d'ouverture et d'acculturation crédible auprès des parents.

#### Développer les actions collectives en direction des familles

Rester attentif aux préoccupations des familles que ce soit dans le domaine de la parentalité, de l'éducation, de la vie citoyenne :

**Axe de travail** : répondre aux questions des familles sur la parentalité en coordonnant les 3 structures de l'APEA et le pôle communication afin de mettre en œuvre des projets transversaux (organisation de conférences en intra ou à l'extérieur, organisation d'un spectacle humoristique sur la parentalité...).

Organiser et coordonner des moments d'animation et de partage autour de la parentalité réunissant toutes les composantes de la famille.

**Axe de travail** : Développer des journées familles particulièrement festives où salarié de l'APEA et adhérents de l'APEA partagent un moment commun autour de l'enfant (ex : organisation d'une marche gourmande, organisation d'une journée sport duo parent-enfant...).

**Axe de travail** : Amener les familles à s'ouvrir à la culture et aux loisirs.

#### Faire vivre l'APEA par la coordination de « Projets »

Favoriser le « vivre ensemble »



*Axe de travail : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est une réussite », Henry Ford.*

Le vivre ensemble est une notion intrinsèque, inhérente à la vie en collectivité, avec ses difficultés, ses contraintes, mais aussi ses bénéfices.

L'enfant doit pouvoir s'y construire, s'y épanouir mais également acquérir les outils et les valeurs nécessaires, indispensables pour sa future vie d'adulte.

L'enfant doit apprendre à ne pas subir la collectivité mais à y trouver l'équilibre et l'intérêt qui lui donneront l'envie de partager ces moments de vie communs, qui lui feront se sentir membre à part entière du groupe, qui lui garantiront d'être lui-même au milieu des autres.

Le vivre-ensemble nécessite l'investissement de chacun, la bienveillance de tous et la conscience de la fragilité de la sérénité de cette collectivité qui vit, qui évolue et fait grandir.

Ainsi, chaque enfant, dans ce qu'il est, dans ce qu'il n'est pas, doit parvenir à faire partie intégrante de notre collectivité, et de sa collectivité à venir.

Favoriser la mixité sociale :



Préserver l'action dynamique du centre périscolaire en faveur de la mixité sociale auprès des enfants qui fréquentent sa structure et qui sont issus de catégories sociales éloignées, en initiant des projets travaillés en étroite collaboration avec le Centre

Communal d'Action sociale (volet financier), et l'Espace Solidarité d'Altkirch (volet insertion).

## Participer à l'Education alimentaire



*« L'identité des enfants se forge aussi avec l'éducation alimentaire ». Dr Gérard Apfeldorfer*

La restauration scolaire doit assurer une formation élémentaire des enfants au goût et à l'équilibre alimentaire par la connaissance des différents groupes alimentaires (à quoi servent les aliments bâtisseurs, les aliments protecteurs, les aliments énergétiques...).

Il est essentiel d'éduquer les enfants au rôle combiné des aliments pour leur croissance et développer leur culture alimentaire.

Au-delà de cet apprentissage élémentaire, le repas doit également devenir un moment privilégié de sensibilisation des enfants aux notions de développement durable, de biodiversité, d'agriculture raisonnée, et de responsabilité environnementale, tout en restant un moment de plaisir, sachant que tous ses concepts sont repris et travaillés dans le cadre des temps d'activités périscolaires du soir.

**Axe de travail :** Sélectionner un prestataire capable de fournir des repas plaisir, complets, bons pour la santé, adaptés à de très jeunes convives, confectionnés avec des produits de saison, et si possible locaux, et de fabrication maison.

En effet, le repas servi à midi doit couvrir 40% des besoins journaliers des enfants et les menus proposés doivent impérativement respecter les recommandations du GEMRCN relatives à la nutrition, tant sur la question des grammages des portions servies que sur la fréquence de service de certains aliments

## Développer et renforcer un travail éducatif de prévention.

- a) Affirmer l'identité socio-éducative de l'accueil 3/5 ans.

**Axe de travail :** Proposer des animations socio-culturelles adaptées au-delà d'un simple mode de garde qui favorisera la reconnaissance sur le territoire du projet pédagogique pour l'accueil des 3/5 ans.

**Axe de travail :** Proposer aux parents une passerelle entre le multi accueil et l'ALSH des 3/5 ans.

- b) Prévoir des animations pour les 6/9 et les 9/12 ans tout en gardant une transversalité/passarelle dans les groupes.
- c) Organiser des animations et des séjours socio-éducatifs.
- d) Impliquer les enfants de 9 à 12 ans dans l'organisation d'un foyer club.

**Axe de travail :** Réflexion et étude d'un nouveau secteur d'animation pour les 9-14 ans (cf. annexe 1).

- e) Mettre en place des actions culturelles avec la Médiathèque Départementale du Sundgau.

## Accompagner l'enfant dans sa scolarité

**« On désigne par "accompagnement à la scolarité" l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.**

**Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole.**

Site de l'Education Nationale

**Axe de travail :** Au-delà de l'aide aux devoirs, il s'agit ici pour les accompagnants de favoriser un dialogue incitatif et une relation confiante. L'accompagnement doit permettre l'émergence du désir, moteur actif de la démarche à entreprendre et permettre à l'enfant de trouver des moyens de réussir sa scolarité".

**Association Pour l'Enfance d'Altkirch**  
9 rue de Ferrette 68130 ALTKIRCH

Mail : [apea.dg@gmail.com](mailto:apea.dg@gmail.com)  
Tél : 03 89 40 19 94  
[www.apea-altkirch.fr](http://www.apea-altkirch.fr)

